

Place Bonaventure
Montréal, Québec

24 et 25 avril 2019

CONCOURS DES NOUVEAUX PRODUITS 2019

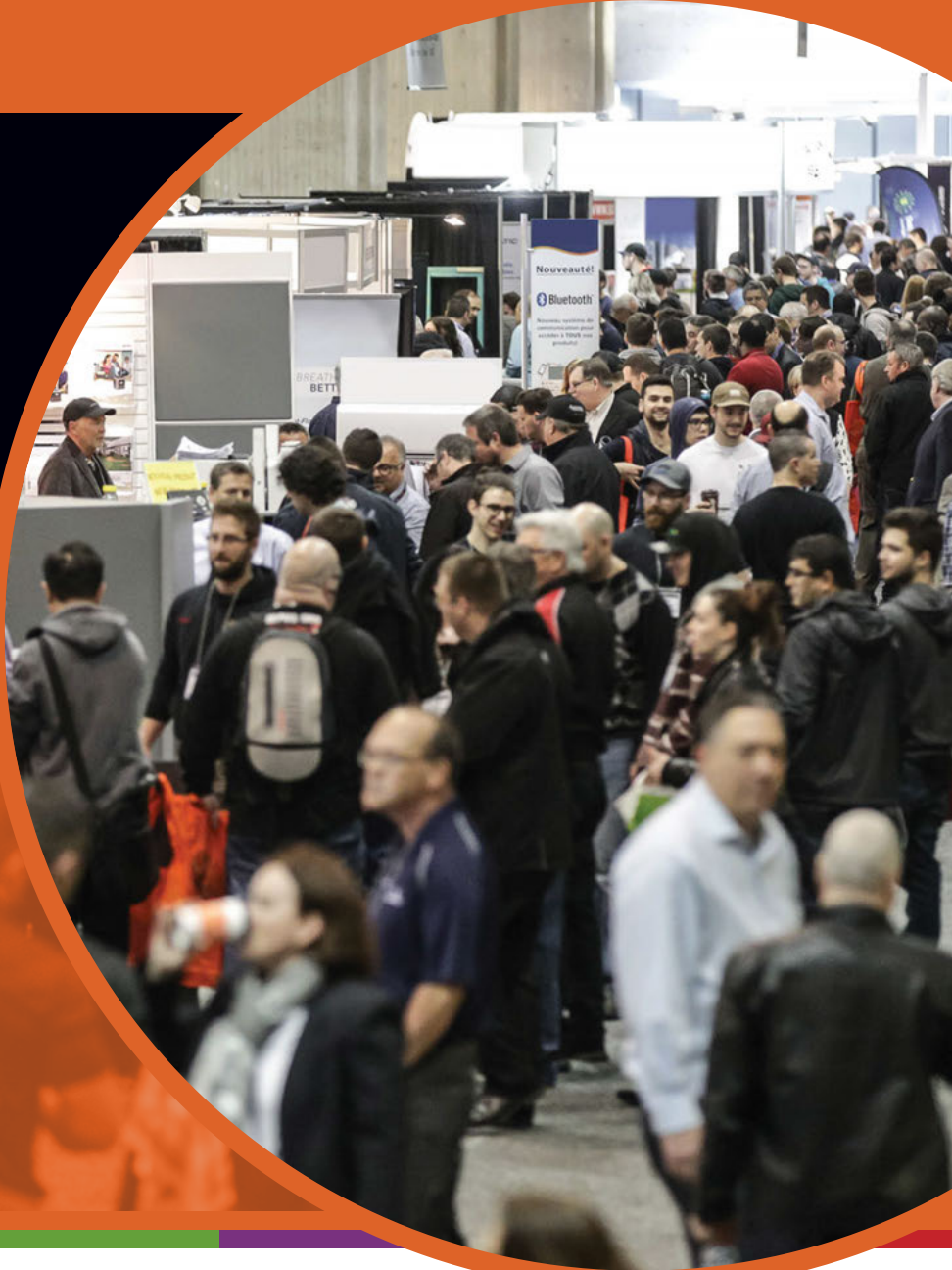
Guide du participant

MCEE

MÉCANEX/CLIMATEX/EXPOELECTRIQ/ÉCLAIRAGE

mcee.ca

DATE LIMITE DE
MISE EN CANDIDATURE
22 FÉVRIER 2019



Partenaires :



En collaboration avec :



Mettez en valeur

vos nouveaux produits lors de MCEE 2019!

1

Vous exposez à MCEE 2019
et vous voulez bénéficier d'une visibilité accrue lors du salon.

PARTICIPEZ AU Concours des nouveaux produits pour mettre en évidence l'une de vos nouveautés :

1. dans le numéro spécial de la revue IMB,
le guide officiel du salon,
2. au mcee.ca,
3. dans le Pavillon des nouveautés, porte d'entrée
du salon MCEE et zone exclusive très fréquentée!

MCEE 2019 a attiré plus de 6000 visiteurs et 70 % d'entre eux ont fait de nouveaux achats dans les six mois suivant le salon. Ne manquez pas cette chance d'en mettre plein la vue à vos futurs clients. Participez dès maintenant! C'est un moment idéal pour démontrer votre expertise aux acteurs de l'industrie de la mécanique du bâtiment, de l'électricité et de l'éclairage.

Les gagnants du Concours des nouveaux produits seront annoncés le 23 avril 2019. Si votre produit gagne dans sa catégorie, il aura une visibilité particulière dans le Pavillon des nouveautés et aura une promotion supplémentaire via les communiqués de presse de MCEE. De tous les gagnants, les juges choisiront également le Grand prix du jury : le nouveau produit le plus innovant de MCEE 2019.

LE CONCOURS DES NOUVEAUX PRODUITS, C'EST :

- ✓ Plus de 100 produits en compétition dans 14 catégories
- ✓ Une visibilité accrue pour les participants
- ✓ Une vitrine privilégiée pour les gagnants

INFORMATION

Service technique de la CMMTQ

514 382-2668 / 1 800 465-2668

technique@cmmtq.org

Règles et procédures

2

Il n'y a aucuns frais relatifs au dépôt du dossier de candidature.

La période d'inscription au Concours des nouveaux produits 2019 est du 1^{er} avril 2018 au 22 février 2019.

1. Seuls les exposants de MCEE 2019 sont admissibles au concours.
2. Le produit mis en candidature doit :
 - être disponible sur le marché canadien depuis 24 mois ou moins (entre le 4 mars 2017 et le 22 février 2019) et avoir reçu l'approbation d'un organisme de certification canadien reconnu;
 - appartenir à l'une des 14 catégories du concours.
3. Un maximum de deux nouveaux produits par fabricant exposant sera considéré (remplir un formulaire de mise en candidature pour chaque produit).
4. Toutes les candidatures approuvées par le comité organisateur sont éligibles au *Grand prix du jury*.
5. Seuls les produits retenus seront exposés dans le Pavillon des nouveautés.

LA DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES MISES EN CANDIDATURE EST LE 22 FÉVRIER 2019

Le Concours des nouveaux produits 2019 est ouvert à tous les exposants du salon MCEE 2019.

Pour être admissible, l'inscription au concours doit être reçue avant le 22 février 2019, à 15 h. Le formulaire de mise en candidature, dûment rempli, doit être accompagné des documents suivants :

1. Photo(s) en haute résolution (environ 1 Mo)
2. Fiche technique détaillée du produit

Vous pouvez remplir le formulaire en ligne au mcee.ca, dans la section Exposants > Concours des nouveaux produits.

CONFIDENTIALITÉ

MCEE, l'équipe d'évaluateurs et les membres du jury garantissent la confidentialité de tous les dossiers de mise en candidature. Ils s'engagent de façon formelle à ne divulguer aucune information à l'égard des dossiers présentés au Concours des nouveaux produits 2019.

ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Les gagnants seront sélectionnés, le 23 avril 2019 à la Place Bonaventure, par un jury composé de représentants de l'industrie. La décision du jury est irrévocable. Il fera son choix en utilisant les critères d'évaluation suivants :



Vous serez préalablement avisés si la présence de votre produit et/ou représentant sont requis le jour de l'évaluation. Il pourrait être possible qu'à la demande des juges, plus de détails ou explications concernant votre produit soient nécessaires.

Catégories

3

1. Appareils de chauffage et/ou climatisation à air pulsé

Fournaise, thermopompe air/air ou eau/air, climatiseur, unités murale et multiple, unité de fin de course, ventilo-convecteur, unité de toit, unité d'air, foyer et aérotherme (sauf électrique, voir catégories 13 et 14), etc.

2. Appareils de chauffage et/ou climatisation hydronique

Chaudière à eau chaude, à vapeur, combinée sanitaire et espace, thermopompe air/eau ou eau/eau, aérotherme hydronique, etc.

3. Composants de chauffage et/ou climatisation hydronique

Circulateur, échangeur de chaleur, vase d'expansion, régulateur de débit, robinet de contrôle, chauffage radiant (sauf les tubes, voir catégorie 8), isolant, nourrice, diffuseur de chaleur, chauffe-serviette, soupape, etc.

4. Composant de ventilation et/ou chauffage et/ou climatisation à air pulsé

Échangeur d'air, ventilateur, ventilateur d'extraction, filtre, conduit, volet d'équilibrage, diffuseur, volet coupe-feu, raccord, accessoire, etc.

5. Composants d'énergie verte

Énergie solaire (sauf chauffe-eau, voir catégorie 6), photovoltaïque, éolienne, hydrogène, biomasse, pile, récupérateur d'énergie, etc.

6. Chauffe-eau (eau domestique, chauffage des espaces et combo)

Chauffe-eau à accumulation, à circulation continue (instantané), à thermopompe fonctionnant à tout type d'énergie, etc.

7. Appareils sanitaires et robinetteries

W.-C., urinoir, baignoire, lavabo, évier, robinet/robinet-mitigeur, pomme et avaloir de douche, base de douche, avaloirs de toit et de plancher, toilette à broyeur, membrane d'étanchéité, etc.

8. Tuyauteries, dispositifs, réservoirs et accessoires

Tuyau et tube pour toute application de transport de fluide et gaz, raccord, dispositif de contrôle de température de l'eau (lorsque non-intégré à un robinet, sinon voir catégorie 7), dispositif antirefoulement et casse-vide, clapet antiretour, antibélier, soupape antivide, soupape d'admission d'air, pompe de relevage, gicleur, séparateur (graisses, huiles, sédiments, amalgames, etc.), réservoir de stockage de gaz et combustible, bride, support, colle, calorifugeage, produit d'étanchéité, boulonnage, produit de soudure, brasage, etc.

9. Outillage, quincaillerie et équipements de protection

Outil, coupe-feu, fixation, échafaudage, échelle, produit nettoyant, équipement de protection, isolant, etc.

10. Logiciels, contrôles et composants connexes

Contrôles de l'énergie, de l'éclairage, de communication, de température, automate programmable, logiciels d'estimation, de dessin, de gestion de projet, application mobile, etc.

11. Produits d'éclairage intérieur

Luminaire, ampoule, etc.

12. Produits d'éclairage extérieur

Luminaire, ampoule, etc.

13. Produits électriques d'application résidentielle, commerciale et institutionnelle

Câble, chemin de câble, raccord, panneau et boîtier de contrôle, transformateur, plinthe, aérotherme, aéro-convecteur mural, plancher rayonnant électrique, interrupteur, chauffe-serviette, foyer, autre appareillage électrique, etc.

14. Produits électriques d'application industrielle

Câble, chemin de câble, raccord, panneau et boîtier de contrôle, transformateur, aérotherme, aéro-convecteur mural, foyer, autre appareillage électrique, etc.